

Canada

de secours
canadien-
son bureau-
émises dans
de \$1000,00
aux gou-
1^{er} janvier

polices, soit
yables en 10,
alité, et des
maine.

Edmun-
entrer dans
de polices

B. BARD,



de de

Pelli-

timement

ssi que

cial.

ou vous

ents de

anglais et

ion.

s gras (du

ui désirent

immédiate

viandes

veuve

ur

r.

artier

re votre

de Kodak

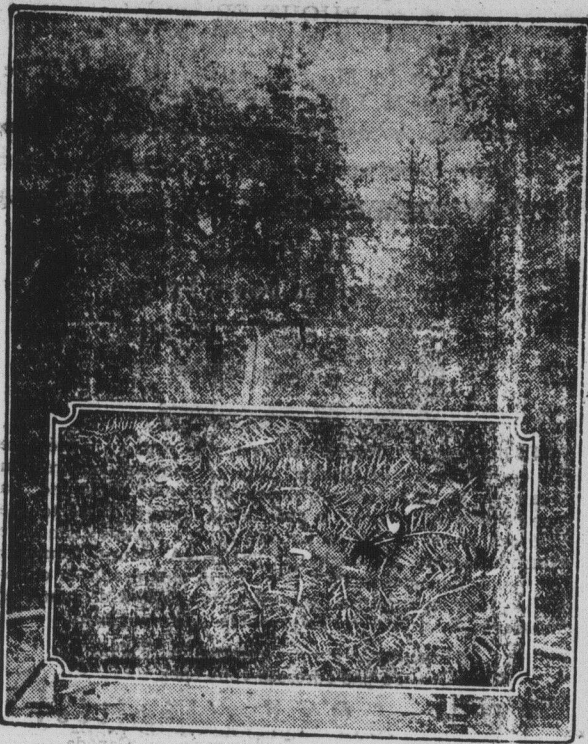
EXPOSITION

de SAINT JEAN, N. B.

TAUX REDUITS

Le Chemin de fer Canadien National accorde-
ra des taux réduits, sur tous les points de sa ligne, à
ceux qui désireront se rendre à l'Exposition de St-
Jean.

Ces billets à prix réduits seront bons du 29 Août
au 6 Septembre, le retour ne devant pas s'effectuer
plus tard que le 8 Septembre. 28-3

Etrange Phénomène dans le Domaine
de la Botanique

L'une des plus remarquables découvertes qui aient été faites depuis quelques
années dans le domaine de la botanique, vient d'être signalée en Colombie-Britannique.
On vient en effet de découvrir que le grand sapin "Douglas", qui pousse dans
certaines parties de la zone sèche de la Colombie-Britannique et du nord de l'état
de Washington, entre les latitudes 50 et 51, peut produire un sucre presque aussi
sévère et beaucoup plus sucré que celui de la betterave ou de la canne à sucre.
L'illustration que nous reproduisons dans un encadrement, fait voir un rameau
de ce sapin producteur de sucre. L'on rapporte maintenant que les Indiens,
depuis des siècles, connaissent les propriétés étonnantes de cet arbre et qu'ils
les mettaient à profit; l'on dit même que les ours, animaux très friands comme
l'on sait des matières sucrées, en brisent les branches pour obtenir le sucre qu'elles
distillent. Il est par conséquent curieux de constater qu'une semblable chose ait
échappé à l'attention des Blancs jusqu'à aujourd'hui. Ce sucre est produit par
la forte pression qui s'exerce sur les racines durant les nuits courtes et chaudes
de cette région, ce qui amène les feuilles ou aiguilles de l'arbre à absorber de l'eau.
Celle-ci est fortement imprégnée de sucre par les cellules des feuilles à travers
lesquelles elle s'infiltre et lorsqu'elle est expulsée de nouveau, elle s'évapore rapide-
ment laissant le sucre à la surface. Une température plutôt sèche semble favoriser
la production naturelle du sucre de sapin. Ainsi la présente année promet une
abondante récolte.

Certes, ce sucre ne sera jamais un concurrent sérieux pour la canne ou la better-
rave, mais il peut être avantageusement utilisé en chimie, parce qu'il contient
près de 50% de malitose, une substance que jusqu'ici l'on ne pouvait se procurer
qu'en Perse, où elle est produite par un arbuste propre à ce pays.

Gardons des Poules
Et Gardons-les Bien

Les journaux de la semaine der-
nière nous rapportent la dépen-
che suivante.

Elle est instructive, très ins-
tructive même: surtout pour ceux
qui prétendent que nous n'avons
pas de marché pour nos oeufs
canadiens.

Lisons-la avec attention.
LE CANADA, IMPORTE
DES OEUFS AMERICAINS

Ottawa 9.— Les poules cana-
diennes semblent avoir déclaré
la grève si l'on s'en rapporte aux
statistiques commerciales. Au
cours de la période de douze mois
terminée en février, le Canada a
importé deux fois et demi autant
d'oeufs qu'il en a exportés.

Les importations pendant les
douze mois ont été de 7,752,033
dozaines, une augmentation de
200,000 douzaines sur la période
précédente. Les exportations ont
été de 2,890,132 douzaines sur la
période précédente.

Au cours de février, les Etats-
Unis nous ont envoyé 1,872,426
dozaines d'oeufs et le Canada en
a expédié 287 douzaines.

Evaluons en argent sonnante
ces oeufs que nous faisons venir
des Etats-Unis et ceux que nous
y envoyons: en supposant qu'il
vaut trente sous la douzaine,
7,752,033 douzaines d'oeufs im-
portés représentent \$2,325,609.90
et 2,890,132 douzaines exportés
\$817,039.60, donc un déficit de
\$1,458,570.30; et nous venons dire
que nous n'avons pas de marché
pour nos oeufs canadiens!

Rien qu'en février dernier, nous
avons fait venir pour au-delà de
huit cent mille piastres d'oeufs
américains. Et ceux qui viennent
de Chine?

Et ceux qui viennent du Japon?
Donc gardons des poules. Mais
ce n'est pas tout. Il faut les bien
garder.

Et comment?
D'abord en pratiquant une sé-
lection très rigoureuse.

Ensuite en faisant éclore des
poulets à bonne heure, pas après
le 15 mai.

Enfin en gardant des oiseaux
de race pure afin d'avoir des oeufs
uniformes. Il va de soi que le cul-
tivateur devra en outre savoir
soigner ses poules.

Donc gardons bien nos poules
et nous garderons des millions de
piastres à notre pauvre pays, et
ses millions de piastres iront dans
le gousset de nos cultivateurs.

Ils en ont besoin pour vivre
et... pour payer leurs taxes.
P. BEAULAC.

PAS SUR

Le distraire faisant un noeud à
son lacet de chaussure:
"Cela me fera penser d'enlever
ces souliers en me mettant au
lit."

Page Agricole

DISCOURS A DES
JEUNES SUR
L'AGRICULTURE

Messieurs,

Il est sur terre un art puissant
et indispensable dont l'origine re-
monte à la création; art nourri-
cier des peuples et source d'a-
bondance et de prospérité pour
ceux qui comprennent son utili-
té; auquel nous devons le plus
grand nombre des ministres du
culte catholique et les plus vail-
lants soldats, défenseurs du ter-
ritoire canadien. Art procurant à
ceux qui s'y abonnent une santé
florissante, l'assistance et le bon-
heur. Cet art a été loué par Jésus
Christ, chanté par les poètes, et
reconnu comme source vitale d'un
pays. Messieurs, vous l'avez de-
viné, cet art c'est l'agriculture.

Le roi de la création après sa
faute qui s'est répercutée depuis
ce temps dans chaque naissance,
reçut de Dieu, l'obligation de
gagner son pain à la sueur de son
front; "le labourage a donc été
le seul travail divinement imposé
à l'homme. Chaque nation qui a
compris cette vérité fondamentale,
a vécu. Les autres, abonnés
au vice, méprisant le travail ont
vu s'effondrer leur avenir nation-
nale et durent pour ne pas pé-
rir, devenir vassales d'une nation
puissante. Cherchez dans l'histo-
re, vous ne trouverez aucun
peuple prospère dont l'attention
ne soit tournée vers l'agriculture.

Sans doute l'industrie et le
commerce ne sont pas des chos-
es à dédaigner mais ces arts de-
mandant leur subsistance aux
humbles laboureurs. "L'agricul-
ture, dit Mgr Dupanloup, est le
fondement même de la vie hu-
maine. Qu'y a-t-il de plus grand
et de plus noble que de donner au
genre humain sa nourriture et sa
vie?"

Les instruments aratoires sont
dit-on, les fidèles interprètes des
sentiments de l'humanité. Ce sont
eux qui aident au cultivateur dans
ses pénibles labeurs, d'où vien-
nent le pain et le vin, nourriture
du corps et aussi nourriture de
l'âme. Le froment sert à faire
le pain, le sésame le fil de la vie,
l'élément essentiel que la trans-
action change au sang de Jésus.
Est-ce que ce seul fait ne suffit
pas pour placer l'agriculture au
degré le plus élevé des arts?

L'agriculture, Messieurs, est
non seulement une carrière ho-
norable, mais encore elle est in-
dépendante. Pas de patron à sur-
veiller, pas de grève à craindre,
ni de salaire déjà déposé. La vie
du paysan coule douce et hum-
ble à l'ombre du clocher natal,
sous la garde vigilante du curé
et à l'air vivifiant et pur de la
généreuse nature.

C'est sous ce toit béni que
nous voyons "les vertues fortes
et viriles, les mœurs tempéran-
tes, les races robustes". Notre sainte
religion que l'enfant balbutie
sur les genoux de sa maman, fait
germer une vocation dans son
cœur; vocation qui croît dans
les prières en famille aux croix
du chemin, et s'épanouit en un
bon père, ou un agriculteur cons-
tant.

Columelle disait: La vie des
champs est voisine, sans aucun
doute, sinon parente de la sages-
se. Caton disait ainsi: Ceux qui
se vouent à la culture n'ourris-
sent pas de dangereux projets.

Messieurs je connais trop vos
sentiments élevés pour penser un
seul instant que vous méprise-
rez l'agriculture. Si plus tard,
les murs des parlements vous re-
çoivent comme députés, souvenez-
vous de la culture des champs et
travaillez afin qu'elle soit mieux
protégée et encouragée.

Notre histoire est enluminée
de l'humble mais constante colla-
boration du paysan. Il fut la glo-
re du passé, qu'il soit le bonheur
de tous en ces jours où notre jeu-
ne nation déploie un peu ses
ailes.

LANRENT.

—"Le Courrier"

LES DELICES

—Avez-vous appris à nager
cet été?
—Douze fois.

QUE VAUT-IL
MIEUX DONNER
AUX POULES

Que vaut-il mieux donner aux
poules? Des déchets de bœuf
ou du lait écrémé?

Notes des fermes expérimentales

Il faut que la ration donnée
aux poules contienne de la pro-
téine animale; c'est là un fait
admis. On a généralement l'ha-
bitude de fournir cette protéine
sous forme de déchets de bœuf,
lait écrémé. Pour voir laquelle de
ces deux substances est la meil-
leure—déchets de bœuf ou lait
écrémé, nous avons entrepris il
y a deux ans, une expérience à
la ferme de Nappan. Nous avions
deux paquets de dix poules cha-
cun, aussi uniformes qu'il était
possible le les avoir au point de
vue de la race, de l'âge et du ty-
pe. Tous deux recevaient exat-
tement la même ration, mais le
paquet No 1 recevait, en plus de
la ration régulière, des déchets de
bœuf et le paquet No 2, du lait
écrémé. Les résultats obtenus
montrent que le lait écrémé em-
ployé de cette façon rapporte un
bon bénéfice et que l'on aurait
tout avantage à en donner plus
que l'on n'a l'habitude de faire.

Pendant les deux périodes d'a-
limentation de six mois (du 1^{er}
novembre au 30 avril) la produc-
tion moyenne des dix poules aux
déchets de bœuf a été de 615.6
oeufs; la nourriture de ces pou-
les a coûté \$13.75, ce qui met la
douzaine d'oeufs à 26.8 cents; il
reste donc un bénéfice de 97.2
cents par poule sur le coût de la
nourriture.

Dans le paquet No 2, les dix
poules nourries au lait écrémé ont
pondu en moyenne 699.5 oeufs et
leur nourriture a coûté \$12.70, ce
qui met la douzaine d'oeufs à
21.8 cents. Ici le bénéfice est de
\$1.49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de
deux ans, nous trouvons que
598.7 livres de lait écrémé, éva-
lué à 20 cents les cent livres et
coûtant \$1.20, ont plus rapporté
que 39 livres de déchets de bœuf,
qui coûtaient \$2.624. Si, com-
me nous le croyons aux fermes
expérimentales, l'augmentation
de la ponte qui s'est produite chez
les poules recevant du lait écre-
mé peut être attribuée à la valeur
alimentaire de ce lait, alors il
n'est que juste de dire que le cul-
écrémé à ses poules en a obtenu
un peu plus d'une piastre par
10 livres.

Il serait encore trop tôt cepen-
dant pour se prononcer définitive-
ment sur ce sujet, car ces essais
d'alimentation n'ont duré jusqu'i-
ci qu'une coupe d'année. Pour-
tant les résultats obtenus jusqu'à
à date nous portent à croire que
l'emploi du lait écrémé pour l'a-
limentation des volailles est très
avantageux, et qu'il vaut certai-
nement mieux se servir de cet al-
iment pour fournir aux poules la
protéine qui est essentielle pour
la formation des oeufs que d'a-
cheter des déchets de bœuf à
\$7.00 les 100 livres
S.S. BAIRD, Régisseur,
Ferme expérimentale de
Nappan, N.E.

LA CHENILLE
VERTE DU CHOU

Chaque été les choux et chou-
fleurs sont ravagés par la Pieride
du chou, chenille vert-forcé qui
dévore les feuilles. Ce sont les
larves du papillon blanc si com-
mun dans les jardins pendant la
belle saison.

On peut facilement lutter con-
tre cet insecte en faisant des ap-
plications de poudre insecticide
ainsi préparée: mélanger par-
faitement 1 livre d'arséniate de
plomb en poudre avec 15 livres

LOI DE LA
CONVENTION SUR
LES OISEAUX
MIGRATEURS

Cette loi est basée sur un trai-
té avec les Etats-Unis et un ré-
sumé des règlements sous cette
loi est donné plus bas. Pour tous
renseignements au sujet de cet-
te loi, s'adresser à M. R.-W.
Tufts, garde-chasse fédéral en
chef pour les provinces mariti-
mes, ou au Commissaire, Parcs
Nationaux du Canada, Ottawa.

SAISON DE CHASSE
— Toutes Dates Comprises —

Nouveau Brunswick
Canards, Oies, Bernaches et
Râles: du 15 septembre au 31
décembre. Dans les Iles du Grand
Manan: du 15 octobre au 31 jan-
vier. Pluvier à ventre noir, Plu-
vier doré, rand et petit Chevaliers
à pieds jaunes: du 15 août au 30
novembre. Bécasse et Bécassine
de Wilson: du 1^{er} octobre au
30 novembre.

SAISON DE CHASSE PROHIBÉE

Dans les provinces maritimes,
la chasse des oiseaux suivants
est prohibée: Canard huppé, Cy-
gne, Eider, Grue, Courlis, Mau-
bèche, Barge, Avocette, Bécas-
sine rousse, Mitrifier, Phalarope,
Oiseau de resac, Tourne-pierre
et tous les oiseaux de rivage non
compris dans la liste de ceux que
l'on peut chasser pendant la sai-
son de chasse ci-dessus indiquée.

Il y a prohibition pendant tou-
te l'année au Canada de la chas-
se des oiseaux non gibiers sui-
vants: Pingouins, Petits Alques
ou petits Pingouins, Butors, Ful-
mars, Fous, Grèbes, Guillemots,
Goélands, Hérons, Stercoraires
(Labbes), Plongeurs (Huards),
Mures, Pétrels, Puffins (Mac-
reux ou Perroquets de mer), Bec-
sies ou Bers en ciseaux et Ster-
nes; ainsi que des oiseaux insec-
tivores suivants: Goglus, Grives
de la Caroline ou Merles chats,
Mésanges Coucous, Pirs, Mou-
cherolles, Gros-becs, Colibris (O-
iseaux-mouches), Roitelets, Marti-
nets (Hirondelles pourprées), A-
loutettes des prés (Etourneaux),
Engoulevents d'Amérique (Man-
geurs de marionnettes), Sittelles,
Orioles, Merles (Rouges-gorges),
Pies-grièches, Hirondelles, Mar-
tinets, Tangaras, Mésanges hup-
pées (Tittmees), Grives, Viréos,
Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents-
criards, Pies dorés (Piverts),
Troglodytes et tous les autres
oiseaux percheurs qui se nourris-
sent entièrement ou principale-
ment d'insectes.

Il est défendu de tuer, prendre,
molester tout gibier à plume mi-
grateur pendant la saison de chas-
se prohibée. La vente de ces oi-
seaux est prohibée toute l'année.

Il est défendu de tuer, prendre,
blesser ou molester tout oiseau
migrateur non-gibier et tout oi-
seau migrateur insectivore.

PENALITES

Toute personne qui viole ces
règlements est passible d'une a-
mende de \$10.00 à \$300.00 ou de
six mois d'emprisonnement ou
des deux à la fois.

de chaux hydrate ou éteinte. On
applique cette poudre le matin
ou après une pluie, c'est-à-dire
lorsque les feuilles sont humi-
des; la poudre doit être distribuée
en couche mince mais sur toute
la surface des feuilles. Si on ne
dispose pas d'un soufflet spécial,
il est facile de mettre la poudre
dans un sac de coton à fromage
que l'on frappe avec un bâton au-
dessus des plantes à traiter.

La première application se fait
environ 2 semaines après l'appa-
rition en nombre des papillons
blancs soit vers le milieu de juin
let; la seconde application se
ra 3 ou 4 semaines plus tard.
Quand les papillons se sont
très nombreux il peut être
nécessaire de faire un troisième
trempe au commencement
septembre car autrement
les sont exposées à la
tion.

Choux et ch-
ont rarement
ment, mais
poudre emp-
nécessaire.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

MARCHANDS GENERAUX ET GROUPES DE CULTIVA-
TEURS ET PECHEURS ORGANISES.

ATTENTION!

Si vous voulez acheter à bon compte vos farines, moulées et autres
épiceries, clôtures, corde à lieuse, etc, adressez-vous à notre agent
local le plus près de chez-vous, aux adresses ci-dessous.

A.-L. Belliveau, Church Point, N. S.
Jos Saucier, St Quentin, N. B.
Pierre Thériault, Belliveau's Cove, N. S.
Ray-N. D'Entremont, West Pubnico, N. S.
Zébedée Coteau, Wedgport, N. S.
Auguste A. Doucet, Cap Ste Marie, N. S.
Alex. Gauthier, Kedgewick, N. B.
Willie D. Babineau, Cap Pelé, N. B.
Urbain L. Breau, St Antoine, N. B.
Philibert Després, Cocagne, N. B.
Hector Cormier, St Paul de Kent, N. B.
Adélaïde Léger, Caraquet, N. B.
Hubert Thériault, Grand Anse, N. B.
Wm.-D.-G. Doucet, West Bathurst, N. B.
Edmond J. Daly, Turgeon, N. B.
A.-D. Chasson, Lamèque, N. B.
Maxime Richard, Laprairie, Kent Co., N. B.
Albert Henry, South Tétagouche, N. B.
Thomas McLaughlin, Tracadie, N. B.
Fred V. Thériault, Ste Anne de Madawaska, N. B.
Conrad Fiset, Eastern Harbour, Cap Breton, N. B.
Elias Daigle, St-Hilaire, Madawaska, N. B.
Fred M. Nadeau, Lac Baker, N. B.

Cercle Coopératif (A)
Cercle Coopératif (B)
Cercle Coopératif (C)
Cercle Coopératif (D)
Cercle Coopératif (E)
Cercle Coopératif (F)
Cercle Coopératif (G)
Cercle Coopératif (H)
Cercle Coopératif (I)
Cercle Coopératif (J)
Cercle Coopératif (K)
Cercle Coopératif (L)
Cercle Coopératif (M)
Cercle Coopératif (N)
Cercle Coopératif (O)
Cercle Coopératif (P)
Cercle Coopératif (Q)
Cercle Coopératif (R)
Cercle Coopératif (S)
Cercle Coopératif (T)
Cercle Coopératif (U)
Cercle Coopératif (V)
Cercle Coopératif (W)

LA COOPERATIVE COMMERCIALE ACADIENNE Ltée,

99 RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL, P. Q.